

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 59 (1995)
Heft: 233-234

Artikel: Les verbes dits "psychologiques" revus à la lumière des noms correspondants
Autor: Van de Velde, Danièle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES VERBES DITS «PSYCHOLOGIQUES» REVUS A LA LUMIÈRE DES NOMS CORRESPONDANTS

L'hypothèse d'une classe sémantiquement homogène de verbes «psychologiques»

Les verbes traditionnellement regroupés sous l'étiquette «psychologiques» sont censés se répartir, pour ce qui est du français, en trois classes repérables à partir de critères syntaxiques superficiels. Il est généralement entendu que ces trois classes regroupent des prédicats dotés d'une seule et même «grille thématique» projetée sur des structures syntaxiques différentes. Il n'y aurait donc, entre les phrases (1), (2) et (3) ci-dessous, d'autre différence que celle qui tient à l'assomption, par des arguments jouant les mêmes rôles thématiques, de fonctions syntaxiques différentes:

- (1) *Marie déteste mon frère / ce tableau.*
- (2) *Mon frère / ce tableau plaît à Marie.*
- (3) *Mon frère / ce tableau irrite Marie.*

Dans ces trois phrases, *Marie* d'un côté, *mon frère / ce tableau* de l'autre, auraient un rôle thématique constant associé, pour le premier, à trois réalisations syntaxiques: sujet, complément direct ou indirect du verbe, et pour les deux autres à deux seulement: objet direct ou sujet. Les trois verbes *détester*, *plaire* et *irriter* présenteraient donc en quelque sorte une double dissymétrie: l'un, *détester*, réalise à l'extérieur du groupe verbal, en position de sujet, l'argument que les deux autres réalisent en position interne. Mais *plaire* et *irriter* diffèrent à leur tour en assignant à un argument jouant le même rôle sémantique respectivement un mode d'introduction, ce qui revient à dire un cas, direct ou indirect. Le simple fait de cette double dissymétrie jette déjà un doute sur l'idée d'une constance sémantique caractérisant ces trois verbes: dans les autres cas comparables que l'on connaît, le passif et les couples du type *acheter-vendre*, on assiste soit (dans le dernier cas) à une inversion pure et simple des fonctions syntaxiques, soit (dans le cas du passif) à une opération un peu plus com-

plexe mais dont le résultat est toujours une forme inversée et une seule. En outre dans ces deux cas les structures corrélées sont véritablement du point de vue du sens l'envers et l'endroit l'une de l'autre: identiques du point de vue de la forme logique proprement dite, et inversées quant à la «focalisation». En ce qui concerne les verbes des trois classes correspondant à *détester*, *plaire* et *irriter*, la situation est à peu près la suivante: entre la classe I (type *détester*) et la classe III (type *irriter*) il n'existe pas de relations telles qu'on puisse faire correspondre à un verbe de la classe I un verbe de la classe III pourvu non seulement de la même «grille thématique» mais du même contenu prédicatif, la seule différence consistant dans la répartition des fonctions syntaxiques. On ne trouvera pas, par exemple, dans la classe III, un verbe qui, substitué à *détester*, permettrait de former une paraphrase de (1) en inversant les arguments faisant fonction de sujet et d'objet, comme on peut le faire en substituant *acheter* à *vendre* et en inversant les arguments faisant fonction de sujet et d'objet indirect en (4):

(4) *Paul a vendu sa maison à Jean.*

Dans ce qui suit, il sera exclusivement question des verbes des classes I et III⁽¹⁾. Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à présent dans la plupart des recherches sur les verbes «psychologiques», les classes II et III ne seront pas traitées comme des variantes l'une de l'autre⁽²⁾. La classe II semble être en effet une classe extrêmement restreinte, dont l'établissement même pose problème⁽³⁾, mais c'est peut-être parmi ses rares

(1) N. Ruwet vient précisément de consacrer à la question «Être ou ne pas être un verbe psychologique» (*Langue Française* 103, sept. 1994), un article où il propose quelques critères pour tenter de lever la confusion qui règne, linguistiquement parlant, dans le domaine des sentiments.

(2) Belletti et Rizzi (1988) étendent aux constructions indirectes (classe II) ce qu'ils disent des constructions directes (classe I) de l'italien, et G. Legendre (1989), qui étudie les constructions indirectes du français, suggère une analyse identique pour les constructions directes.

(3) G. Legendre (1989) y inclut, outre *plaire*, *déplaire* et *répugner*, *manquer* et *falloir*. Or, même si on laisse de côté le fait que *falloir* n'apparaît que dans des constructions impersonnelles, et que *manquer* entre aussi dans une construction en *de* (*J'ai manqué de courage / Le courage m'a manqué*) – construction dans laquelle cependant les restrictions de sélection et les contraintes sur les déterminants ne sont pas les mêmes que dans la construction inverse – il reste que l'objet indirect de ces verbes, à la différence de celui de *plaire* et *déplaire* par exemple, n'est pas restreint aux seuls humains. On peut très bien dire: *Il lui faudrait un bon nettoyage (à ce tableau)* ou: *C'était justement cette page-là qui manquait à mon livre*. Seul sans doute *manquer* pourrait, dans certains de ses

membres qu'on pourrait trouver des verbes qui présenteraient à la fois un contenu prédicatif et une «grille thématique» communs avec certains verbes de la classe I, à l'inversion près de la fonction syntaxique des arguments portant le même rôle sémantique. Il est par exemple difficile de trouver une différence sémantique sensible entre les deux phrases suivantes:

(5) *J'ai beaucoup aimé ce film.*

(6) *Ce film m'a beaucoup plu.*

En ce qui concerne les verbes des classes I et III en revanche, il semble bien que ni leur «grille thématique», ni leur contenu prédicatif n'aient rien de commun, et que par conséquent la question de savoir pourquoi les uns et les autres transposent, ou réalisent, un cadre sémantique identique sur des structures syntaxiques différentes, est une question sans objet, en dépit des apparences. Car il est vrai aussi que ces verbes ont bien l'air d'être des symétriques inverses les uns des autres, et que cette grande apparence de parenté qu'ils présentent doit elle-même être expliquée.

L'idée initiale d'établir une relation de symétrie inversée entre les classes I et III est née de la découverte de l'inversion des restrictions de sélection sur leurs sujets et objets respectifs: tandis que dans la classe I on trouve des verbes à sujet humain et à objet non restreint, la situation est inversée dans la classe III. En réalité, il est faux que les objets de I et les sujets de III soient uniformément non restreints. Dans la classe I, une grande irrégularité règne de ce point de vue: à la différence de *aimer* et *craindre*, *mépriser* et *admirer* ne peuvent avoir de compléments phrastiques⁽⁴⁾, et *estimer*, qui peut en avoir un, cesse alors certainement d'être un verbe psychologique. Certains verbes de cette liste (*estimer*, *mépriser*) refusent les objets sensibles tout en admettant les humains et les abstraits. La situation est peut-être plus régulière du côté des sujets de III: il semble en effet qu'avec les verbes de cette liste un sujet phrastique (ou

emplois (dans *son fils / son pays lui manque* mais pas dans *l'argent lui a manqué (pour acheter cette maison)*), être assimilé à un verbe de la classe II, mais les restrictions qui pèsent sur cet emploi semblent difficiles à déterminer (voir sur ce verbe Ruwet 94). Pour *falloir*, cela semble toujours exclu.

(4) M. Gross, 1975, admet *admirer que P* mais il me semble qu'il y a là un archaïsme caractérisé (signalé comme tel dans le *Robert*).

un équivalent nominal) soit toujours possible, et que l'irrégularité consiste plutôt dans le fait que certains verbes (*flatter, humilier*) n'acceptent, du moins dans l'interprétation où ils peuvent être considérés comme verbes psychologiques⁽⁵⁾, que ce type de sujets à l'exclusion des autres. En fait, il n'y a qu'une régularité absolue qui caractérise les restrictions de sélection liées aux verbes des classes I et III: le sujet de I et l'objet de III sont nécessairement humains.

Les rôles sémantiques qu'on a attribués aux arguments des verbes des classes I et III pour autant qu'on les a considérées comme des classes symétriques inverses, vont du couple «lieu (ou cible) – thème» au couple «expérimenteur – thème (ou objet de l'expérience)»⁽⁶⁾. L'inversion des restrictions de sélection était alors corrélée avec l'inversion des rôles sémantiques, l'adoption du lexique de l'expérience permettent d'expliquer de manière simple et naturelle l'obligation d'avoir toujours avec les deux types de verbes au moins un argument humain. La même question revient cependant régulièrement troubler les tenants de cette description: pourquoi donc faut-il qu'à l'uniformité sémantique qui caractérise les deux classes répondent des organisations syntaxiques inversées? L'irrégularité propre au lexique est évidemment dans ce cas une réponse assez peu satisfaisante, ne serait-ce que parce que l'idiosyncrasie, si idiosyncrasie il y a, concerne par définition des cas individuels plutôt que des phénomènes aussi massifs que celui qui nous intéresse.

Diverses tentatives ont été faites pour réduire la distance entre les deux classes. Le cadre théorique du «Gouvernement et Liage» fournit, comme naguère les diverses versions de la Grammaire Générative Transformationnelle, un outil commode pour réaliser cet objectif; puisqu'il conserve l'idée que les relations de surface sont éventuellement trompeuses. Belletti et Rizzi (1988) par exemple, tentent de démontrer pour l'italien que le sujet de surface de *preoccupa* dans:

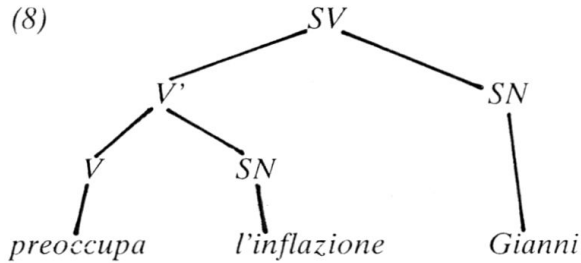
(7) *L'inflazione preoccupa Gianni* («l'inflation préoccupe Gianni»)

n'est pas en réalité un sujet profond. La structure initiale qu'ils proposent pour cette phrase comporte une catégorie vide en position de sujet, les

(5) Comparer: *Pierre me flatte* / **Pierre est flatteur pour moi* à *L'admiration de Pierre me flatte* / *L'admiration de Pierre est flatteuse pour moi*.

(6) Les formulations «localistes» caractérisent les premiers travaux sur ce sujet (Jackendoff 1972, Ruwet 1972), les formulations plus abstraites les travaux récents (Belletti et Rizzi, Zubizarreta, Legendre...).

deux arguments occupant des positions toutes deux internes au groupe verbal, mais à des hauteurs différentes:



Cette représentation, censée constituer une alternative à la fautive solution du recours à l'idiosyncrasie lexicale, comporte plusieurs inconvénients. En premier lieu, les arguments qui la soutiennent sont loin d'être solides. Les auteurs prennent appui, par exemple, sur la prétendue inacceptabilité de phrases telles que (9) – du moins dans une interprétation réflexive:

(9) **Gianni si preoccupa.*

Si de telles phrases ne sont pas possibles, ce serait justement parce que leur sujet n'est pas un sujet profond⁽⁷⁾. Reste à expliquer pourquoi les choses vont beaucoup mieux selon les auteurs – et tout à fait bien selon tous les locuteurs italiens interrogés par moi – lorsque le réfléchi, apparaissant en position non clitique, peut recevoir un accent focal comme en (10):

(10) *Ultimamente, Gianni preoccupa perfino se stesso* («Ces derniers temps, Gianni en est arrivé à se préoccuper lui-même»)

C'est ici qu'intervient une solution *ad hoc* particulièrement étrange, qui consiste à donner à l'accent focal le pouvoir de conférer au groupe nominal qu'il marque (ici, *se stesso*) un indice référentiel autonome⁽⁸⁾. Une telle solution de toute façon ne vaut pas pour le français, qui rendra à

(7) Techniquement, la situation serait à peu près la suivante: *Gianni*, en venant se substituer à la catégorie vide en position de sujet laisse, dans sa position initiale une trace qu'il ne peut pas lier, concurrencé qu'il est par un lieu local plus proche, qui est précisément le pronom réfléchi, ce qui constitue une entorse aux principes généraux du liage.

(8) Du coup *se stesso* n'étant plus coïncidé avec la trace de *Gianni* n'est plus pour celle-ci un lieu possible, et la chaîne constituée par *Gianni* et sa trace est de nouveau bien formée.

(11) un caractère tout à fait acceptable par la simple adjonction de *lui-même*, comme en (12):

(11) ?*Jean s'étonne.*

(12) *Jean s'étonne lui-même.*

Ici, le réfléchi *se* restant à sa place initiale de clitique, il ne peut pas davantage qu'en (11) recevoir d'accent tonique, et la situation reste inchangée par rapport à (11) pour ce qui concerne le liage de la trace du sujet. En outre, il peut sembler prématuré d'exclure sans examen l'idée que l'existence, pour la totalité des verbes de la classe III, en français comme en italien, d'une forme réfléchie lexicalisée (*preoccuparsi, s'irriter*) pourrait être pour quelque chose dans la diversité des degrés d'acceptabilité des phrases (9) à (12).

Les deux autres arguments de Belletti et Rizzi transposables sans difficulté au français⁽⁹⁾ sont tirés respectivement de l'interprétation dite «arbitraire» de la troisième personne du pluriel et des constructions factitives. L'interprétation arbitraire de la troisième personne est censée, comme celle de *on* en français⁽¹⁰⁾, n'être possible que si l'élément pronominal non réalisé est un sujet profond. A preuve: les constructions passives, les constructions à montée du sujet (avec le verbe *sembrare*, «sembler») et les verbes inaccusatifs (ou ergatifs). Pour ces derniers, l'exemple proposé est:

(13) **PRO sono arrivati a casa mia* («*On est arrivé chez moi*»).

Le verbe *arrivare* est en effet en italien, comme *arriver* en français, un de ces verbes dont on considère généralement que leur sujet appartient initialement au groupe verbal et n'est pas par conséquent un sujet profond. Seulement, il suffit de remplacer *arrivare* par *entrare* qui appartient de toute évidence à la même catégorie pour avoir une phrase parfaitement acceptable dans une interprétation «arbitraire»:

(14) *Questa notte, sono entrati a casa di Gianni e hanno rubato via tutti i mobili* («*Cette nuit, on est entré chez Gianni et on a volé tous les meubles*»)⁽¹¹⁾.

(9) Un dernier argument est fourni par un type de passif propre à l'italien, formé avec le verbe *venire* comme auxiliaire.

(10) G. Legendre (1989) adopte elle aussi le principe selon lequel un *on* d'interprétation arbitraire n'est possible que s'il s'agit d'un sujet profond (un «I» initial, dans la terminologie de la grammaire relationnelle), comme argument à l'appui de l'idée que le sujet des verbes de la classe III n'est pas un sujet profond.

(11) La situation est exactement la même en français avec *on*, et il y a fort à parier que ce qui empêche (13) avec une interprétation arbitraire ce sont des consi-

Toujours pour des raisons tirées des principes du liage, les phrases à sujet dérivé ne pouvant pas entrer dans des constructions factitives. L'inacceptabilité de (15) prouverait que le sujet de *preoccupare* n'est pas un sujet profond:

(15) **Questo lo ha fatto preoccupare ancora di piu a Mario* («Cela l'a fait préoccuper encore plus à Mario»).

Ici encore, il semble que la base factuelle des analyses soit trop étroite pour les conclusions qu'on en tire, et que les constructions factitives soient soumises à bien d'autres contraintes encore que celles qui dérivent des problèmes de liage consécutifs au déplacement du groupe verbal de la phrase enchâssée. Par exemple la phrase (16) et son corrélat français (17) sont toutes deux inacceptables, alors même que le sujet de *rovesciare* / *renverser* est certainement un sujet profond:

(16) **Questo lo ha fatto rovesciare tanto piu facilmente al vento*.

(17) **Cela l'a fait renverser d'autant plus facilement au / par le vent*⁽¹²⁾.

L'impossibilité de la construction factitive ne semble donc pas suffire à prouver qu'un sujet provient d'une position interne au groupe verbal. On a vu que les autres arguments, tirés des constructions réflexives et de l'interprétation arbitraire du pronom, n'étaient pas plus convaincants. Bref, une argumentation directement et exclusivement syntaxique, fondée sur des phénomènes de contrôle et de liage, ne permet apparemment pas de conclure avec certitude à la nature dérivée du sujet des verbes psychologiques de la classe III⁽¹³⁾. Mais il y a plus: la généralisation à laquelle

dérations qui relèvent du simple bon sens: le verbe *arriver* suppose un mouvement qui a pour aboutissement la personne même qui parle, et celle-ci peut difficilement tout ignorer (jusqu'au nombre) de qui arrive chez elle.

- (12) Pour avoir une idée de la complexité de la situation, on peut ajouter à ces exemples les deux phrases acceptables: «Je l'ai fait abattre par le jardinier» et «Je me suis fait renverser par un chauffard» – phrases dont seule la première peut être considérée comme construction factitive, la seconde ayant une interprétation purement passive.
- (13) Pour les verbes de classe II G. Legendre (1989) tente de montrer (dans le cadre, cette fois, de la Grammaire Relationnelle, mais toujours avec des arguments tirés des phénomènes de contrôle), que les phrases qui les contiennent ont la même structure initiale que celles formées avec les verbes de la classe I. Mais son argumentation est à mon avis fragilisée par le caractère hautement douteux de certains exemples cruciaux dans sa démarche comme: «Il plairait à Pierre beaucoup de femmes», censé être parfaitement acceptable, ou encore: «Une fois déménagés, nos amis nous ont manqué», censé avoir deux lectures, dont l'une où le sujet de *déménagés* est contrôlé par *nous*.

arrivent Belletti et Rizzi est un principe de hiérarchie thématique en vertu duquel si les rôles de thème et d'expérimenteur appartiennent à une même «grille thématique», le dernier doit se trouver dans une position plus élevée que le premier. Et c'est bien ce qui apparente selon eux la totalité des verbes dits «psychologiques»⁽¹⁴⁾. Mais, même s'il en était ainsi, l'idiosyncrasie lexicale serait-elle réduite pour autant? Elle ne l'est que si on tient pour nulle et non avenue cette différence irréductible, que les verbes de la classe I à la différence de ceux des deux autres prennent l'expérimenteur comme argument extérieur au groupe verbal. En d'autres termes, on a sans doute fait reculer le problème posé par le caractère apparemment arbitraire de l'articulation des cadres thématiques sur les structures syntaxiques, mais on ne l'a pas fait disparaître.

Les verbes *mépriser* et *irriter* ne sont pas symétriques et inverses l'un de l'autre.

Les rôles sémantiques figurant dans une «grille thématique» sont censés représenter l'ensemble des relations qu'un prédicat peut entretenir avec ses divers arguments. Or s'il n'y a *a priori* aucune raison de rejeter l'idée que la pensée met en œuvre un nombre fini de relations fondamentales, il n'est peut-être pas de bonne méthode de coller aux arguments de chaque prédicat des étiquettes de rôles sémantiques indépendamment de toute analyse du prédicat. Les rôles sémantiques n'étant pas des propriétés intrinsèques des arguments, il semble raisonnable au contraire de les attribuer sur la base des propriétés des arguments *et* des prédicats. Au lieu de cela, on a parfois tendance à traiter les prédicats comme des sortes de «blank points» de la structure sémantique: lieux vides où viennent converger les rôles portés par les arguments, c'est-à-dire fondamentalement par les groupes nominaux. On s'aperçoit au contraire qu'une analyse du contenu prédicatif des verbes⁽¹⁵⁾ permet non seulement de fonder de manière moins hasardeuse l'attribution des rôles sémantiques, mais aussi d'éclairer des variations de sens jusqu'alors attribuées sans autre forme de procès aux idiosyncrasies lexicales. Un bon exemple d'un tel progrès est

(14) Dans le cas des verbes de la classe I l'expérimenteur est en position de sujet, dans le cas des verbes des classes II et III il est dans une position interne au groupe verbal mais extérieure à V': il est donc encore «au-dessus» du thème (voir fig. 8).

(15) Voir Jackendoff (1983) pour l'exposé d'un certain nombre de principes d'analyse prédictive.

fourni par l'analyse par Rappaport et Levin (1988) d'un type de verbe souvent étudié dans le cadre de la théorie des relations thématiques: les verbes du type *charger*⁽¹⁶⁾, qui apparaissent dans les deux types de structures illustrées respectivement en (18) et (19):

(18) *Ils ont chargé le camion de caisses d'oranges.*

(19) *Ils ont chargé des caisses d'oranges sur le camion.*

Si on essaie de rendre compte de la relation de paraphrase entre ces deux phrases, par la permanence d'une seule et même grille thématique pour *charger* dans ses deux emplois, comme on l'a souvent fait, on laisse inexplicite l'alternance selon laquelle c'est tantôt le «thème»⁽¹⁷⁾ et tantôt le «but» qui est objet direct du verbe, et on doit avoir deux règles différentes pour articuler les rôles sémantiques sur les fonctions syntaxiques. En outre, on échoue à expliquer qu'entre (18) et (19) il existe une fine mais nette différence de sens, (18) recevant nécessairement, à la différence de (19) une interprétation «holiste» dans laquelle le camion est entièrement chargé de caisses d'oranges. La décomposition du prédicat⁽¹⁸⁾ permet de faire apparaître que la variante (18) de *charger* est un verbe de changement d'état s'effectuant par un changement de lieu, tandis que la variante (19) est un simple verbe de changement de lieu. Comme la nature d'un prédicat est déterminée par la proposition principale de la décomposition, et que c'est elle qui à son tour détermine l'articulation des arguments aux fonctions syntaxiques, dans la variante (18) on a affaire à un verbe causatif de changement d'état, tandis que (19) est un causatif de changement de lieu: le choix de l'argument qui sert d'objet direct ne requiert pas de règle particulière, et on a expliqué à la fois la parenté de sens et la différence entre les deux variantes. Rien n'empêche alors de continuer à faire référence aux relations sémantiques entre prédicat et

(16) L'analyse est faite sur le verbe anglais *to load*, mais elle peut être transposée au français *charger*, si on néglige les différences qui pourraient être induites par les valeurs respectives des prépositions *with* et *de*.

(17) Le «thème» est défini (Roswadowska, 1988) comme l'argument porteur de la relation sémantique «neutre» («N-role»), les deux conditions pour qu'un argument assume ce rôle étant: 1) qu'il ne soit pas affecté par l'action, ou le procès ou l'état; 2) qu'il n'ait aucun contrôle sur cette action, ce procès ou cet état.

(18) Formellement, les deux représentations proposées par Rappaport et Levin sont à peu près les suivantes: (I) CHARGER (x CAUSE (y VENIR A ÊTRE SUR z)) – correspondant à l'emploi en (19) – et (II) CHARGER (x CAUSE (z VENIR A ÊTRE DANS ÉTAT)) PAR LE MOYEN DE (x CAUSE (y VENIR A ÊTRE SUR z)) – correspondant à l'emploi en (18).

arguments en utilisant le vocabulaire des rôles thématiques, à la condition d'admettre que, dans certains cas, un même argument peut assumer plus d'un rôle sémantique, comme c'est le cas pour *camion* qui en (18) est à la fois thème et but.

Il en va des verbes psychologiques des classes I et III comme des deux variantes de *charger*: on ne peut les décrire en prenant pour acquise une organisation «apparemment» symétrique inversée (mais «réellement» parallèle) de leurs cadres sémantiques respectifs, et en laissant aux fantaisies du lexique la responsabilité de l'écart entre les apparences et la réalité. On commencera donc par mettre à l'épreuve des faits l'hypothèse initiale de la symétrie inversée entre les deux classes⁽¹⁹⁾. Cela peut se faire simplement en recourant à l'outil que fournit la langue même pour inverser les fonctions syntaxiques tout en conservant les rôles sémantiques: le passif. Si vraiment les verbes des classes I et II ne diffèrent pas en ce qui concerne les relations sémantiques qu'ils entretiennent avec leurs arguments, mais seulement pour ce qui est de la répartition syntaxique de ces derniers, le passif des uns doit pouvoir entrer dans une seule et même classe avec l'actif des autres, et inversement. Or, il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

Rappelons que les verbes des deux classes sont généralement considérés comme «statifs», sur la base du fait qu'ils refusent la forme dite «progressive» *être en train de*. A la suite d'une suggestion de Jespersen concernant le caractère originellement locatif des formes progressives en anglais⁽²⁰⁾, j'ai montré ailleurs⁽²¹⁾ que la formule française *être en train de* est utilisée pour situer le sujet dans le courant d'une activité (et donc dans un milieu «dynamique»), et qu'à ce titre elle est proche parente d'autres structures sémantiques locatives qui situent le sujet dans un état (et donc dans un milieu «statique»). Ce rapprochement permet de montrer que l'opposition statique / dynamique est, dans un cas au moins, neutralisée par le rapport sujet / milieu, à laquelle elle se subordonne. Il existe en français un cadre qui fait apparaître clairement cette neutralisa-

(19) Un travail approfondi sur les verbes psychologiques devrait en fait, comme il a été suggéré plus haut, commencer encore en-deçà de cette hypothèse, par l'examen critique du classement lui-même – c'est la tâche à laquelle vient de s'atteler N. Ruwet (1994), mais les conséquences détaillées des bouleversements qu'il propose sont encore à tirer.

(20) O. Jespersen 1924, traduction française 1971, p. 304.

(21) *Le spectre nominal: des noms de matières aux noms d'abstractions*, à paraître aux PUL.

tion: c'est celui qui est fourni par la suite N_n - *trouver* - $N_i^{(22)}$ suivie d'un prédicat qui peut être constitué par des expressions littéralement ou métaphoriquement locatives telles que:

(20) *Rentrée à la maison, j'ai trouvé Pierre dans son lit.*

(21) *Rentrée à la maison, j'ai trouvé Pierre en colère / dans un état de grande fureur.*

A ces expressions dans lesquelles le rapport de localisation est explicite peuvent se substituer:

– un adjectif indiquant un état mais pas une qualité:

(22) *Rentrée à la maison, j'ai trouvé Pierre furieux / *généreux*

– un participe présent, *être en train de* + un verbe à l'infinitif⁽²³⁾, ou une relative introduite par *qui*, toujours à la condition que la forme verbale impliquée puisse recevoir une interprétation progressive, car elle doit pouvoir recevoir la signification d'un «milieu» où se localise le sujet:

(23) *Rentrée à la maison, j'ai trouvé Pierre écoutant / en train d'écouter / qui écoutait la radio // *entendant / *en train d'entendre / *qui entendait la radio.*

– un participe passé indiquant le résultat d'une action ou un état:

(24) *Rentrée à la maison j'ai trouvé Pierre ligoté / irrité // *battu.*

Dans cette dernière série d'exemples, la forme *irrité* n'entretient pas avec le verbe *irriter* le même rapport que *ligoté* avec *ligoter*. Car avec ce dernier verbe, on peut aussi avoir (23):

(25) *Rentrée à la maison, j'ai trouvé des malandrins en train de ligoter Pierre*

mais avec *irriter* il sera tout à fait impossible de dire:

(26) **Rentrée à la maison, j'ai trouvé des importuns en train d'irriter Pierre.*

(22) Dans cette suite, *trouver* n'est pas un verbe d'opinion, mais il a une signification (et des conditions d'emploi) proche de celle de *rencontrer*, *tomber sur*. Les verbes de perception présentent des restrictions comparables sur le prédicat associé à leur objet, mais ils ont aussi d'autres types de compléments (propositions infinitives et complétives), dont la prise en compte compliquerait la description.

(23) Quoique lexicalisée, l'expression *être en train de* conserve clairement la trace de son origine locative.

Irriter permet donc la formation d'un passif purement adjectival signifiant un état, distinct du passif résultatif que constitue *ligoté* – passif qui n'a pas de corrélat actif. Si *irriter* était le symétrique inverse de *détester*, on s'attendrait à ce que (27) soit possible:

(27) **J'ai trouvé Pierre qui détestait Marie.*

En effet, si l'objet direct de *irriter* et le verbe lui-même sont dans un rapport de sujet à état, et si le rapport du sujet de *aimer* au prédicat lui-même est comme celui de l'objet de *irriter* à ce dernier, alors *détestait* en (27) devrait signifier un état dans lequel se trouve *Pierre*, et la phrase devrait être possible.

Il a été dit plus haut que le verbe *irriter* permettait la formation d'un passif adjectival. En fait cette formulation est sans doute trompeuse, et (sémantiquement, et non morphologiquement parlant bien sûr) c'est plutôt l'inverse qui est vrai⁽²⁴⁾. En effet, l'application de la morphologie passive à un verbe doit normalement laisser intacte sa «grille thématique», et, en français, elle ne fait disparaître le sujet, avec la fonction sémantique qui lui correspond, que si celui-ci est l'indéfini *on*. Comparons cependant les exemples suivants:

(28) a - *En général, on aime Marie; b - En général, Marie est aimée.*

(29) a - **En général, on désespère Marie; b - En général, Marie est désespérée.*

Le rapprochement fait apparaître que, si (28)b est bien le passif de (28)a, (29)b ne peut pas être celui de (29)a, ne serait-ce que parce que cette dernière phrase est inacceptable. Qu'en (29)b le prédicat *désespérée* soit, à la différence de *aimée* en (28)b, un prédicat à un seul argument, est en outre confirmé par le fonctionnement sémantique de l'adverbial *en général*: en (28)b comme en (28)a, celui-ci s'interprète en relation avec le sujet indéterminé auquel il donne la valeur d'une expression générale mais non universelle telle que: *la plupart des gens*. En (29)b au contraire l'adverbial est orienté vers le prédicat et la phrase signifie que Marie est,

(24) La thèse selon laquelle les adjectifs passifs sont dérivés à partir d'un verbe actif de base est développée par B. Levin et M. Rappaport (1986), mais pour les verbes à double accusatif (de type *to give*) et pour les inaccusatifs (de type *to fall*). Dans un article plus ancien mais fort intéressant, quoique techniquement «démodé», Noriko A. Mac Cawley (1976) traite implicitement les adjectifs passifs tels que *amused, surprised, disturbed*, comme des prédicats «primaires» par rapport aux verbes actifs correspondants.

la plupart du temps, désespérée⁽²⁵⁾. Il existe donc un prédicat *désespéré* qui n'est pas syntaxiquement dérivé de *désespérer*. Ce prédicat peut prendre pour unique argument le terme qui fait fonction d'objet direct du verbe actif. Rien de tel ne se rencontre du côté des verbes comme *détester*: il n'y a régulièrement ni adjectif verbal actif ni adjectif qualificatif qui signifie un état dans lequel se trouve le sujet d'un verbe de cette classe⁽²⁶⁾.

Sentiments et états

Comme plusieurs des faits relevés ci-dessus l'ont déjà montré, et comme il apparaît clairement à l'étude des noms apparentés quand ils existent – et ils existent la plupart du temps – les prédicats d'états entrent avec leur argument (leur unique argument obligatoire) dans une relation telle qu'ils représentent un milieu dans lequel se trouve l'objet signifié par l'argument. La relation peut être statique (*être en colère*) ou dynamique (*entrer en fureur*). La métaphore peut être soulignée – elle l'est alors souvent par un prédicat qui sert également à décrire le rapport d'un sujet à son activité (*être plongé dans la mélancolie / être plongé dans le travail*). De même que les tournures qui localisent un objet dans l'espace:

(30) *Les vêtements sont dans la commode*

ont toujours un corrélat factitif:

(31) *J'ai mis les vêtements dans la commode*

de même celles qui localisent un sujet dans un état:

(32) *Pierre était en colère / dans un état de stupéfaction intense*

(33) *Cet incident avait mis Pierre en colère / dans un état de stupéfaction intense.*

(25) Un fait relevé par Belletti et Rizzi pour l'italien confirme la nature adjectivale du participe des verbes de la classe III: au couple attendu *Le sue idee mi stancano / *Sono stancato dalle sue idee* se substitue *Le sue idee mi stancano / Sono stanco dalle sue idee*. De même en français, à *Ce retard m'inquiète* on fera correspondre: *Je suis inquiet de ce retard* et non **Je suis inquiété de ce retard* (*inquiété* étant à *inquiet* ce que *stancato* est à *stanco*).

(26) A l'exception notable de *amoureux*: l'état amoureux est celui dans lequel se trouve perpétuellement plongé Chérubin. Si, comme on le verra plus loin, le propre d'un sentiment est d'avoir nécessairement un objet, le cas de Chérubin, pressé du besoin de parler d'amour non seulement à toute femme, mais au vent et aux arbres, et faute de mieux à lui-même, est typique de la métamorphose du sentiment en état, car évidemment tout objet équivaut ici à aucun objet. Il semble que cette métamorphose ne touche, de tous les sentiments, que celui qui s'exprime par le verbe *aimer* qui, pour cette raison et d'autres encore, devrait faire à lui seul l'objet d'une étude.

Le rapport d'un sujet à ses sentiments diffère de celui qui vient d'être décrit sur deux points essentiels. D'abord, le sujet se présente, dans les énoncés qui contiennent un nom de sentiment à titre d'argument, comme le lieu où ce sentiment a son siège (*être plein / déborder / de haine / d'amour pour quelqu'un*). Ensuite, le second argument, introduit par une préposition, est absolument obligatoire. Un énoncé tel que (34) est inacceptable tel quel, à la différence de (35):

(34) ?*Pierre éprouvait depuis le matin une grande admiration*

(35) *Pierre éprouvait depuis le matin une grande irritation.*

Il est vrai que dans les nominalisations, ce deuxième argument semble pouvoir être absent, de même que le premier d'ailleurs:

(36) *L'admiration de Pierre est pour Marie un grand encouragement*

(37) *Le mépris de la société des hommes conduit Alceste à la solitude.*

Mais c'est toujours à condition que la phrase (ou à la rigueur une autre phrase immédiatement antécédente) contienne un autre groupe nominal identique à l'argument non exprimé dans la nominalisation. Enfin l'alternance du génitif subjectif et du génitif objectif qu'illustrent les exemples (36) et (37), indique que ces prédicats nominaux peuvent affecter directement le même cas: un génitif, indifféremment à l'un ou à l'autre de leurs arguments: le «sujet» ou l'«objet», pourvu seulement que ces derniers ne soient pas présents en même temps dans le groupe nominal. En (37) par exemple, la préposition *pour* serait nécessaire à l'attribution d'un cas au complément «objectif» si le complément «subjectif» était présent dans le même groupe. Mais elle ne l'est pas si celui-ci est présent à gauche du nom, contenu dans ce qu'on peut appeler alors un déterminant subjectif, comme en (38):

(38) *Son mépris de la société des hommes conduit Alceste à la solitude.*

Avec un nom d'état, la préposition susceptible d'introduire dans le cadre sémantique du nom un deuxième argument ne peut jamais être remplacée par un génitif, et toute phrase formée sur le modèle de (39) est inacceptable:

(39) **Son inquiétude de cette nouvelle s'est enfin calmée*⁽²⁷⁾.

(27) Les prépositions introduisant le deuxième argument des noms d'états et des noms de sentiments devraient faire l'objet d'une étude approfondie: à première vue il semble que du côté des noms de sentiments c'est *pour* qui est régulièrement choisi tandis que du côté des noms d'états règne une très grande irrégularité.

On doit déduire de ce fait que, lorsqu'un groupe nominal a pour tête un nom prédicatif signifiant un état, il n'assigne qu'un seul cas, qui est le génitif, à un seul argument, qui est son «sujet». Du même coup, les noms de ce type se trouvent directement mis en rapport, non pas avec les verbes actifs correspondants (*irriter, inquiéter, angoisser...*) mais avec les adjectifs, verbaux ou non (*irrité, inquiet, angoissé*), dont il a été montré plus haut qu'ils sont eux aussi des prédicats à un argument⁽²⁸⁾.

Les arguments les plus forts en faveur d'une symétrie inversée entre la classe I et la classe III sont pourtant empruntés soit aux nominalisations, soit aux constructions qui introduisent un «nom psychologique» par le biais d'un verbe opérateur: on peut *éprouver* aussi bien *de l'énervement, de l'irritation, de l'agacement, de la fatigue* que *de l'amour, de la haine, du mépris, de la crainte*. Un tel parallélisme suggère fortement que la relation du prédicat verbal de type I avec son sujet syntaxique n'est pas différente de celle du prédicat verbal de type III avec son objet. En réalité, le parallélisme en question est à la fois occasionnel et partiel: d'une part, s'il est vrai que certains états peuvent être visés comme ressentis, ou éprouvés, par un sujet, ce n'est jamais en tant qu'états à proprement parler qu'ils le sont. Les états ne sont pas eux-mêmes directement éprouvés ou ressentis, comme le prouve le contraste entre (40) et (41):

(40) **Je ressens / éprouve un état de grande irritation*

(41) *Je me sens dans un état de grande irritation.*

Il s'ensuit que, si on peut *éprouver une grande irritation*, c'est que l'irritation a été convertie en quelque chose qui n'est plus exactement un

(28) De tous les verbes généralement rassemblés dans la classe III, il en est au moins un qui ne semble pas correspondre à la description qui vient d'être proposée, c'est *dégoûter*, puisqu'on peut dire *son dégoût de l'argent*. Ce verbe est celui que Ruwet (1972) prend pour paradigme de la classe. Il me semble au contraire que cette appartenance est douteuse pour deux raisons au moins. La première est l'existence, signalée mais non prise en compte par Ruwet, de la construction illustrée par: *Cela m'a dégoûté de l'argent*. Or, face au couple que cette phrase constitue avec *L'argent me dégoûte*, on ne trouve jamais, avec les autres verbes de la classe III de couples tels que: *Les études m'ennuient / *Cela m'a ennuyé des études*. La seconde est la relation de paraphrase qui existe, et que ne détruit pas la préposition *pour*, entre *L'argent le dégoûte* et *Il éprouve du dégoût pour l'argent*. Une telle relation n'existe pas généralement, entre les verbes de la classe III et les noms correspondants: *Le nouveau directeur m'inquiète* ne signifie pas *J'éprouve de l'inquiétude pour le nouveau directeur*, et d'ailleurs on ne peut ici employer *pour* que pour introduire un complément humain: *Cette nouvelle m'inquiète / *J'éprouve de l'inquiétude pour cette nouvelle*.

état. Est-ce un sentiment? On peut l'appeler ainsi, mais il subsiste une différence fondamentale entre ces états ressentis et les sentiments comme le mépris et autres semblables, c'est que ces derniers ont de toute nécessité un objet, que les états ressentis n'ont pas. A l'inverse les sentiments ne peuvent jamais constituer un milieu pour le sujet qui les éprouve: toute phrase formée sur le modèle de (42) est inacceptable:

(42) **Pierre était plongé dans une haine profonde pour son père.*

Les verbes de la classe III sont des prédicats causatifs d'états.

L'idée de traiter les verbes de la classe III comme des causatifs n'est pas nouvelle. On la trouve déjà formulée, pour l'anglais, par Noriko A. Mc Cawley (1976) puis reprise par Pesetsky (1988)⁽²⁹⁾. Les cadres sont différents, mais les difficultés sont du même ordre: l'analyse du prédicat ne produit pas une représentation sémantique autonome, à articuler ensuite sur une structure syntaxique elle aussi indépendante, mais elle se traduit immédiatement en une structure syntaxique, dont le degré d'éloignement par rapport à la structure de surface est naturellement très grand. D'où toutes les difficultés que l'on connaît en pareil cas, difficultés généralement surmontées par l'improvisation de règles *ad hoc*.

En outre, à ma connaissance, aucune analyse, même causative, de ces verbes, ne renonce à l'idée que leur objet direct de surface assume le rôle thématique d'«expérimenteur», c'est-à-dire le même rôle sémantique que le sujet des verbes de la classe I. On peut en effet se demander, au vu du parallélisme entre les constructions à prédicat nominal: *éprouver de la haine* / *éprouver de l'irritation*, constructions dans lesquelles le sujet du verbe *éprouver* a un rôle sémantique constant, qu'on peut si on veut appeler «expérimenteur», pourquoi on n'attribuerait pas ce même rôle à l'objet des formes actives (*Marie* dans *Pierre irrite Marie*) et au sujet des formes adjectivales passives (*Marie est irritée*). En effet, si le nom prédicatif *irritation* peut entrer, avec son argument, dans deux types de relation, l'une illustrée en (35), l'autre identique à celles illustrées en (32)-(33), on est en droit de se demander ce qui permet d'affirmer que le prédicat adjectival-verbal *être irrité* et le prédicat verbal actif *irriter* ont respectivement avec leur sujet et leur objet la relation illustrée en (32)-(33) plutôt que celle illustrée en (35). Cette affirmation revient à choisir

(29) L'analyse de Pesetsky est examinée, et ses difficultés soulignées, dans un article de M.-L. Zubizarreta (1992).

de considérer *irritation* prioritairement et essentiellement comme un nom d'état, et secondairement seulement comme un nom d'état ressenti, apparenté aux noms de sentiments. Comme il a été suggéré plus haut, un tel choix se justifie sur la base de critères syntaxiques (les noms d'états sont des noms à un seul génitif) – et aussi de critères aspectuels: le prédicat *irrité* a toutes les caractéristiques d'un prédicat d'état, ce qui implique qu'il se trouve avec son sujet dans une relation telle qu'il constitue pour ce dernier un milieu dans lequel il se trouve localisé⁽³⁰⁾.

Reste à déterminer le rôle sémantique du sujet de ces verbes. On a remarqué plus haut qu'à la différence des verbes de la classe I, assez irréguliers du point de vue des restrictions de sélection qu'ils imposent à leur objet, ceux de la classe III présentent une régularité remarquable en ce qui concerne les restrictions de sélection sur leur sujet. Celui-ci peut toujours être soit une phrase à temps fini, soit une phrase réduite à l'infinitif, soit une nominalisation, bref, une structure syntaxique susceptible d'avoir une interprétation propositionnelle. Une autre régularité remarquable est la suivante: lorsque le sujet de ces verbes est un groupe nominal dénotant un individu, il est pratiquement toujours impossible de construire une paraphrase dans laquelle ce sujet devient le complément introduit par *de* du prédicat passif adjectival correspondant. Ainsi ne peut-on pas former (44) à partir de (43):

(43) *Pierre me surprendra toujours*

(44) **Je serai toujours surprise de Pierre.*

(30) Si cette analyse est juste, elle a la conséquence suivante: les noms prédicatifs dérivés des verbes de la classe III sont sémantiquement plus riches que les verbes correspondants: *irritation*, par exemple, aura deux «grilles thématiques» distinctes alors que *irrité* ou *irriter* n'en ont qu'une. Le seul facteur auquel on puisse attribuer cette différence est évidemment le verbe opérateur. Il semble en effet que dans le prédicat complexe *éprouver de l'irritation*, ce soit le verbe qui détermine le rôle thématique de l'argument: celui-ci sera «expérimenteur», mais le prédicat n'en sera pas devenu pour autant un prédicat de sentiment exactement comme les autres, puisqu'il n'a pas le second argument caractéristique des verbes de la classe I. On notera aussi que la faculté qu'a le verbe opérateur de déterminer à lui seul la «grille thématique» du prédicat complexe, il ne l'a que si le nom concerné est dérivé d'un verbe de classe III (ou d'adjectifs signifiant eux aussi des états): un nom comme *injustice* par exemple, devra être converti en nom «affectif» avant de pouvoir former avec *éprouver* un prédicat complexe dont le sujet porte le rôle d'«expérimenteur», comme dans: *J'éprouve un profond sentiment d'injustice*. Cette différence souligne la proximité des noms d'états avec les noms de sentiments.

En revanche, avec un sujet phrastique ou sémantiquement équivalent, le parallélisme est absolument régulier:

(45) *Que Pierre arrive toujours en retard m'irrite / me gêne / m'étonne.*

(46) *Je suis irrité / gêné / étonné que Pierre arrive toujours en retard // J'en suis irrité / gêné / étonné.*

Sur la base de ces faits, nous formulerons l'hypothèse suivante: les verbes de la classe III ont un emploi régulier comme causatifs d'état. La relation de cause à conséquence étant nécessairement une relation entre des faits, et les faits ne pouvant être exprimés que par des propositions, ces verbes mettent en relation deux propositions: l'une de contenu arbitraire (la cause), l'autre qui attribue à un sujet un état déterminé (la conséquence). Dans ceux de ses emplois qu'illustrent les énoncés (45) et (46) le prédicat *irriter*, une fois décomposé, entretient donc avec ses arguments les relations représentées dans la formule suivante:

(47) *irriter*: CAUSER, *p* (être IRRITE, *x*)

où *p* représente un fait, exprimé par une proposition ou par une structure sémantiquement équivalente. Cette formule appelle deux remarques. La première est qu'elle peut convenir aux deux emplois de *irriter*, le passif adjectival comme l'actif, à la condition de préciser que la mention de la cause est facultative. On pourrait donc écrire:

(48) *IRRIT*:- <CAUSER (*p*> (être IRRITE, *x*))⁽³¹⁾.

Les règles qui articuleront la structure syntaxique sur cette représentation auront certainement beaucoup à voir avec les règles qui permettent la formation de phrases actives ou passives à partir de verbes transitifs ordinaires: l'amalgame lexical des deux prédicats *CAUSER* et *être IRRITE* a pour effet de réduire les deux propositions à une seule. Syntaxiquement, *p* devient l'argument externe du verbe, comme le sujet d'un verbe transitif, *x* reste en position interne au groupe verbal, et on a: *p irrite x*. Si en revanche *CAUSER* n'est pas amalgamé au prédicat d'état, il est réalisé par la préposition *de*, et le groupe formé par cette préposition et la proposition (ou la structure équivalente) reste à l'intérieur du groupe verbal, comme le complément d'agent d'un verbe au passif; on a alors: *x est irrité de p*. Dernière possibilité enfin: le prédicat de cause n'est pas réalisé du tout, et le prédicat d'état n'a plus qu'un seul argument: *x est irrité*.

(31) Dans cette formule, les crochets indiquent le caractère facultatif de la mention de la cause.

Le noyau de la signification représentée en (48) est donc constitué par un prédicat d'état. Les réalisations morphologiques d'un tel prédicat peuvent être un participe passif, un adjectif comme en (50) ou un nom comme en (51):

(50) *Je suis inquiète que Pierre soit en retard*

(51) *Je suis en colère de devoir attendre si longtemps.*

Et le même parallélisme qu'entre (45) et (46) se retrouve entre (50)-(51) d'une part, (52)-(53) de l'autre:

(52) *Que Pierre soit en retard m'inquiète*

(53) *De devoir attendre si longtemps me met en colère.*

La faculté d'avoir comme argument propre, quoique facultatif, une cause, ou pour dire les choses plus précisément de constituer un prédicat complexe dont un élément au moins est constitué par une relation causale (non nécessairement réalisée) est une particularité tout à fait remarquable des prédicats d'états psychologiques: n'importe quel fait peut être rapporté à une cause, mais en général la mention de la cause n'est pas en quelque sorte prévue dans le prédicat principal du fait causé, comme c'est le cas lorsque ce dernier est un prédicat d'état. C'est ce qui fait toute la différence entre (54) et (55):

(54) *Pierre est triste que Marie ne l'aime plus*

(55) *Pierre est obèse parce que sa mère le gava de bonbons.*

Dans cette dernière phrase, le prédicat *obèse* ne contient pas, même virtuellement, un prédicat causal dont la réalisation appellerait l'argument propositionnel *sa mère le gava de bonbons*. En (54) au contraire, *Marie ne l'aime plus* est l'argument d'un prédicat causal virtuellement contenu dans la signification du prédicat d'état.

Si les verbes de la classe III sont des causatifs d'état, et qu'on restreigne la notion de cause à conséquence à la relation entre des propositions, qu'en est-il des cas où ces verbes prennent pour sujet un nom d'individu, humain ou non? Seul un état de choses, mais pas un individu, peut avoir des conséquences. Prenons les phrases suivantes:

(56) *Pierre m'énerve, avec ses récriminations continuelles / à récriminer continuellement*

(57) *Pierre impressionne tout le monde par son immense culture*

et comparons-les avec d'autres dont le verbe principal est lui aussi généralement considéré comme un factitif:

(58) *Pierre m'a montré sa bibliothèque*

(59) *Pierre a mis ses habits dans l'armoire.*

Il est très clair que dans ces deux dernières phrases le rapport des prédicats *mettre* ou *montrer* avec le sujet *Pierre* n'est pas le même que celui des prédicats *m'énerve* ou *impressionne tout le monde* avec *Pierre* en (56) et (57). Dans un cas le prédicat ne se rapporte pas à l'individu même que dénote son sujet, mais à un autre prédicat prédiqué de ce sujet: une habitude ou une qualité de Pierre. Dans l'autre, c'est l'individu qui se présente, «en personne», comme porteur du prédicat. Il y a là une différence plus fondamentale sans doute que la simple différence entre une cause (les récriminations de Pierre ou sa culture) et un agent dont l'action (montrer sa bibliothèque ou mettre ses habits dans l'armoire) est orientée vers une fin. Il n'y a en effet aucune différence en ce qui concerne le rapport sujet-prédicat entre (58)-(59) et (60), (61) ou (62):

(60) *Pierre est très colérique*

(61) *Cet enfant pleure tout le temps*

(62) *L'eau a abîmé toute la fresque*

(60) contient un prédicat de propriété, (61) et (62) des prédicats d'action, mais tous se rapportent au sujet lui-même, et non à l'une de ses activités, qualités ou habitudes. Alors qu'une phrase telle que (63):

(63) *Pierre scandalise beaucoup ses collègues*

peut toujours être paraphrasée (quand elle est au présent) de l'une des deux manières suivantes:

(64) *Pierre a en lui quelque chose / fait des choses qui scandalise(nt) beaucoup ses collègues*

il est évident qu'on ne peut rien faire de tel avec (61), (62) ou (63). Cela tient évidemment au fait qu'une chose quelle qu'elle soit, humaine mais aussi non humaine, comme l'eau en (62), ne peut pas être pensée comme une cause. Il s'ensuit que si on analyse les prédicats complexes *montrer* et *mettre* des phrases (58) et (59), le prédicat principal qui apparaîtra à l'analyse, et dont l'un des arguments sera un nom d'individu (*Pierre*) et l'autre une proposition (pour (58) *moi voir sa bibliothèque*) ne devra pas être le prédicat CAUSER, faute de quoi il n'y aurait plus aucune différence fondamentale entre ces phrases et (56)-(57), où le prédicat princi-

pal qui apparaît à l'analyse a aussi pour premier argument un nom d'individu, et pour second une proposition. En revanche, il ne semble y avoir aucune raison logique fondamentale pour que le prédicat principal contenu dans *montrer* et *mettre* ne soit pas le même que celui que contient *abîmer* en (62). Dans les deux cas la proposition qui fait fonction de second argument affirme un fait mais celui-ci, à la différence de ce qui se passe en (56), (57) ou (63), n'est pas visé comme la conséquence d'un autre fait non entièrement explicité. En effet on peut dire que (63) est caractérisé par l'ellipse d'un prédicat qui, lorsqu'il est présent, peut apparaître soit comme instrumental:

(65) *Pierre scandalise beaucoup ses collègues par sa paresse*

soit comme tête d'une nominalisation dont *Pierre* est le sujet:

(66) *La paresse de Pierre scandalise beaucoup ses collègues.*

On a donc dans ce cas deux contenus propositionnels liés par une relation de cause à effet amalgamée au prédicat actif *scandaliser*. En (62) le fait pour la fresque d'être abîmée n'est pas visé comme la conséquence d'un autre fait, mais comme l'œuvre d'un agent, et il en va de même en (58) et (59), où le sujet, *Pierre*, est un agent et non une cause. Dans toutes ces phrases, les prédicats *montrer*, *mettre*, *abîmer* contiennent un prédicat d'action qu'on peut nommer FAIRE, lequel a deux arguments: un nom véritable (*Pierre*, *l'eau*) et une proposition. L'un dénote l'agent de l'action, l'autre son contenu même: le fait que la fresque soit abîmée n'est pas la conséquence d'une action non explicitée de l'eau, mais elle est l'action même de l'eau.

Les verbes psychologiques de la classe III sont donc des causatifs d'état dont le sujet, même lorsqu'il n'est pas une proposition ou un équivalent sémantique de proposition, est porteur du rôle sémantique de cause, mais doit peut-être être appelé dans ce cas «cause indirecte»⁽³²⁾, un individu comme *Pierre* ne pouvant pas être lui-même directement la cause d'un état dans lequel je me trouve, mais seulement indirectement, en tant que sujet d'un prédicat non explicité. Quant à l'objet de ces verbes, il peut se voir attribuer le rôle sémantique de thème, dans l'une des acceptions traditionnelles de ce terme où il désigne le rôle joué par l'argument qui dénote l'entité localisée dans un lieu, ou déplacée dans un changement de lieu, puisque le rapport d'un sujet à ses propres états est toujours visé comme un rapport locatif.

(32) Ou, comme le propose N. Flaux (c.p.), «origine».

Les verbes du type *aimer* sont des prédicats de propriétés.

Il existe des adjectifs dont le comportement est strictement parallèle à celui des participes adjectivaux des verbes de la classe III. Ces adjectifs entrent dans les cadres représentés en (67) et (68), ce dernier correspondant à l'emploi actif d'un verbe comme *irriter* par exemple:

(67) *Je suis heureux (triste, inquiet) que p / de Nv*

(68) *Que p / Nv me rend heureux (triste, inquiet)*

Il en va de même pour les verbes de la classe I dont on peut dire qu'ils fonctionnent en parallèle avec une série d'adjectifs qui entrent quant à eux dans des cadres illustrés par les phrases suivantes:

(69) *J'aime son feuillage étoilé / La pâleur m'en est douce et chère⁽³³⁾*

(70) *Il me serait agréable de voyager avec toi*

(71) *Ton ami m'est très sympathique* -

Ces adjectifs ont ceci de commun avec les verbes de la classe I que le nom dérivé qui leur correspond, quand il en existe un, peut se combiner avec le verbe opérateur *éprouver*, avec le nom métalinguistique *sentiment* (*sentiment de sympathie*) mais pas avec le nom métalinguistique *état* (**état de sympathie*), et est exclu du rôle de «lieu» dans les constructions locatives du type *être plongé dans une grande tristesse* (**être plongé dans une grande antipathie pour quelqu'un*). Enfin, à la différence de ce qui se passe avec les noms d'états ressentis comme *tristesse* dans *éprouver de la tristesse*, les noms de sentiments dérivés⁽³⁴⁾ d'adjectifs qui entrent dans des constructions à verbe opérateur exigent un complément généralement introduit par la préposition *pour* sous peine d'agrammaticalité comme il apparaît dans:

(72) **J'éprouve une grande sympathie.*

De même qu'on assiste à une inversion des fonctions syntaxiques des arguments porteurs des mêmes rôles sémantiques quand on passe de (73) à (74), c'est-à-dire d'un énoncé contenant un adjectif d'état à un autre contenant le verbe causatif correspondant:

(73) *Je suis inquiet de ce retard*

(74) *Ce retard m'inquiète*

(33) Il s'agit du saule évoqué dans l'*Épithaphe* de Musset.

(34) Il s'agit ici, bien entendu, de «dérivation sémantique», expression qui signifie seulement que les noms prédicatifs constituent des élaborations conceptuelles secondes par rapport aux prédicats adjectivaux ou verbaux avec lesquels ils entrent en rapport.

de même quand on passe de (71) à (75) c'est-à-dire d'un énoncé contenant un adjectif «de sentiment» à un énoncé contenant un verbe opérateur et le nom correspondant:

(75) *J'ai beaucoup de sympathie pour ton ami*

Mais les ressemblances s'arrêtent là. En (73), *inquiet* est un adjectif qui décrit un état dans lequel se trouve «plongé» le sujet⁽³⁵⁾. S'il y avait entre les deux classes d'adjectifs un parallélisme comparable à celui qu'on a parfois supposé entre les verbes des classes I et III, on s'attendrait à ce que le complément au datif de (71) porte le même rôle sémantique que le sujet de (73), ce qui n'est évidemment pas le cas. En effet, si (71) signifiait que je suis dans un certain état causé par la personne que dénote l'expression *ton ami*, alors (75) devrait pouvoir entrer dans les cadres qui ont été présentés ci-dessus comme caractéristiques des énoncés d'états et d'activités. Mais cela est impossible, comme l'atteste l'agrammaticalité de (76):

(76) **On l'a trouvé / Il était là qui avait beaucoup de sympathie pour ton ami*

Ce que mettent en lumière les constructions des adjectifs tels que *cher, doux, agréable, sympathique...* si on les met en parallèle avec les verbes de la classe I, c'est que ces verbes signifient, entre autres choses, une propriété de leur objet. Mais si on compare ces adjectifs à d'autres tels que *dévoué, fidèle* qui ont, comme eux, un complément au datif, on leur découvre des propriétés tout à fait inattendues qui se révèlent à travers les nominalisations correspondantes, quand elles existent. A la phrase (77) on peut faire correspondre les nominalisations (78):

(77) *Ce chien est très fidèle à Pierre*

(78) *La fidélité de ce chien à / à l'égard de Pierre*

(35) Les adjectifs correspondant aux verbes de la classe III présentent les mêmes propriétés aspectuelles que les passifs adjectivaux de ces verbes: on les rencontre dans le cadre *Je l'ai trouvé heureux / content / inquiet*. Ils semblent en outre avoir une propriété remarquable qui les distingue des adjectifs signifiant des qualités: ils se combinent avec l'adjectif-adverbe *tout* comme dans *Je l'ai trouvé tout heureux* qui s'oppose à: **Il est tout avare / *Pierre m'est tout antipathique*. (L'expression *Tu es toute belle* n'est pas un contre-exemple, mais indique simplement que *beau* peut être aussi un adjectif d'état, ce que confirme la construction nominale locative *Tu es en beauté*).

Mais à (71) on ne peut pas faire correspondre (79) mais (80):

(79) *La sympathie de ton ami pour moi*

(80) *Ma sympathie pour ton ami.*

Cela signifie-t-il qu'en dépit des apparences, *sympathique* en (71) ne dénote pas une qualité propre au sujet? Hypothèse difficile à soutenir car d'un côté il s'agit d'un adjectif qui peut avoir son sujet comme unique argument:

(81) *Ton ami est très sympathique*

de l'autre il présente une caractéristique exclusive des adjectifs de qualité. Les noms dérivés des adjectifs de qualité, et eux seuls, peuvent entrer dans une construction particulière en *de*, qui peut fonctionner soit comme épithète soit comme attribut: c'est ainsi qu'on peut opposer les exemples de (82) qui contiennent un nom dérivé d'adjectif de qualité à ceux de (83) où le nom est en rapport avec un adjectif d'état:

(82) *Un homme d'une grande générosité / Cet homme est d'une grande générosité.*

(83) **Un homme d'un grand malheur / *Cet homme est d'un grand malheur.*

Lorsqu'à un adjectif de qualité il ne correspond aucun nom dérivé, cet adjectif peut quand même entrer à titre de «dérivé impropre», dans la même construction à l'intérieur d'un énoncé à valeur exclamative:

(84) *Ton ami est d'un grincheux!*

Puisque cela est possible avec un adjectif comme *sympathique*, celui-ci est bien un adjectif qui signifie une qualité. Mais, à la différence de ce qui se passe pour le couple *fidèle-fidélité*, *sympathie* n'est pas le nom de la qualité de celui qui est sympathique. C'est le nom d'une affection de l'âme, mais celle-ci est inconcevable indépendamment de l'existence, dans un objet indépendant du sujet qui ressent la sympathie, d'une qualité signifiée par l'adjectif *sympathique*, si bien qu'il semble qu'une même notion indique indissociablement une propriété commune à deux objets, pour lesquels elle se présente respectivement comme qualité et comme affection: ma sympathie pour ton ami est alors comme l'autre côté de sa qualité qui est de m'être sympathique. De ce point de vue il n'en va pas autrement dans des couples d'énoncés tels que (85) et (86):

(85) *Je vois ce mur vert / Ce mur m'apparaît vert*

(86) *Carum Petrum habeo / Carus Petrus mihi est.*

Or, avec les verbes de la classe I, il n'est pas rare de pouvoir former des couples de paraphrases qui font apparaître les sentiments comme des prédicats de leur objet soumis au point de vue du sujet qui les éprouve. C'est ainsi qu'à (87) on peut faire correspondre (88) et (89), à (90) (91) et (92):

- (87) *Je haïssais ces habitudes*
 (88) *J'avais ces habitudes en haine*
 (89) *Ces habitudes m'étaient odieuses*
 (90) *J'affectionne particulièrement cet endroit*
 (91) *J'ai cet endroit en particulière affection*
 (92) *Cet endroit m'est particulièrement cher*

On peut dire encore les choses de la manière suivante: la haine est la manière dont un certain objet affecte l'âme comme la couleur est la manière dont un objet affecte la vue. Ou encore, haïr est une certaine manière d'être affecté par un objet.

Le problème est alors de distinguer entre eux les rôles sémantiques des arguments des verbes de sentiments: le vocabulaire localiste traditionnellement utilisé n'y semble plus suffire, car si on peut soutenir – et l'usage linguistique le confirme, qui permet de dire qu'on est, par exemple, *rempli de haine* – que le sujet affecté est le lieu de ses affections, on peut soutenir tout aussi bien que le porteur de qualités est le lieu de ses qualités, puisqu'on dit, si un homme est généreux, qu'*il y a de la générosité en lui*. Dans le cas des verbes psychologiques de la classe I, l'objet direct semble bien être porteur d'une qualité (on dit, par exemple, qu'*il y a quelque chose d'odieux en lui*). Mais il est clair que le sujet et l'objet du verbe *haïr* ne peuvent pas être, pour le même prédicat, des lieux dans un seul et même sens du terme. D'autre part, si une qualité est une manière d'être, on ne peut pas exactement dire que le prédicat *étaient odieuses*, en (89) signifie simplement une manière d'être du sujet syntaxique *ces habitudes*. Le complément au datif est ici inséparable du prédicat, qui signifie une manière d'être-à ou d'être-pour, ou, si on veut, non pas une qualité pure et simple, mais une qualité phénoménale.

Quant au sujet syntaxique de verbes tels que *haïr* ou *affectionner*, il est généralement considéré comme «lieu» de l'affection et à un niveau très général cette affirmation n'est pas fautive: les hommes *ont* des sentiments, et tout ce que quelqu'un *a* est d'une certaine manière *en lui*. Mais si on en reste là, on se condamne à ne pas pouvoir distinguer entre la

relation d'un sujet à ses qualités (*avoir de la patience*) à ses parties propres (*avoir quatre pattes*) à ses biens (*avoir une maison*). Quoique toutes ces relations aient quelque chose en commun, qui est d'être des relations de tout à partie, il est clair en même temps qu'elles présentent entre elles des différences radicales. Pour ce qui est des sentiments on peut, pour commencer, hésiter dans la détermination de ce que le sujet «a» exactement. Il a certes des sentiments, affection ou haine. Mais des énoncés tels que (88), (91) ou encore (93) et (94):

(93) *J'ai pris cet endroit en affection*

(94) *J'ai cette personne en grande estime*

font apparaître un autre candidat comme objet d'*avoir* – dans un sens tout à fait canonique de ce verbe, puisqu'on peut lui faire correspondre l'inchoatif *prendre* comme dans *prendre quelqu'un en affection, en grippe...*: c'est le complément du verbe de sentiment. Autrement dit, ce que j'«ai» quand je dis que *j'affectionne cet endroit* ou que *je haïssais ces habitudes*, c'est semble-t-il indifféremment *de l'affection (pour cet endroit)* ou *de la haine (pour ces habitudes)* ou bien encore *cet endroit (en affection)* ou *ces habitudes (en haine)*. Et cela n'a rien de si étonnant: si la haine est une manière d'être de l'objet au sujet, elle est aussi inversement une manière pour le sujet d'avoir l'objet – dans un sens d'*avoir* qui reste à déterminer.

En fait, c'est à nouveau la langue même qui fournit très simplement le mode particulier d'«avoir» qui détermine la relation d'un sujet à ses affections: c'est le mode de «sentir». La haine, par exemple, est un sentiment, c'est-à-dire une manière déterminée, différente de l'affection ou du mépris, de sentir – au sens psycho-affectif du terme – un objet. C'est aussi, inversement et indifféremment, une manière pour un objet d'être senti par un sujet. Les prédicats de sentiment instituent donc une relation de type *avoir / être*: sentir est une façon d'avoir, être senti une façon d'être – façon d'avoir et façon d'être qui à leur tour appellent une détermination, car à elles seules ce sont des sortes de copules qui ne possèdent en plus d'une copule, comme élément de signification, que l'indication d'un domaine de validité: celui de l'affectivité d'un sujet. *Sentir* peut donc se définir comme «avoir ainsi ou ainsi dans sa sensibilité tel ou tel objet» et *être senti* comme: «être ainsi ou ainsi dans la sensibilité d'un sujet». Or, si cette analyse est juste au moins dans ses grandes lignes, elle implique que la relation instituée par les verbes de la classe I entre leur sujet et leur objet, est une relation réversible, puisque c'est une relation qui appartient à la famille des relations en *avoir / être*. C'est d'ailleurs ce

qu'on a souvent affirmé, mais en donnant à tort pour symétriques inverses des verbes de la classe I ceux de la classe III.

Si on adopte comme schéma conceptuel général des prédicats de sentiment, quelle que soit leur réalisation morphologique, la représentation suivante:

(95) (*SENT* (*x*, *y*)) *MAN*

où l'élément «MAN» («manière») qualifie la relation entre le sujet sentant et l'objet senti, autrement dit spécifie le sentiment et change selon lui, tandis que le reste demeure inchangé, alors on peut décrire les diverses réalisations de ce schéma comme des variantes dépendant d'une part du choix d'un point de vue lié au choix d'*avoir* ou d'*être*, d'autre part de l'amalgame ou du non amalgame entre le prédicat «SENT» et le prédicat de ce prédicat, «MAN». De fait, la langue offre les possibilités suivantes:

(a) point de vue déterminé par *avoir*: le sujet syntaxique est toujours l'argument noté «x» et il doit dénoter un être animé.

(a) 1: il n'y a pas d'amalgame entre les deux constituants prédicatifs: deux possibilités se présentent encore, celle de choisir comme objet direct l'argument noté «y» et de réaliser «MAN» par un adverbial du nom de sentiment: *j'ai cet endroit en affection* – et celle de choisir comme objet direct le prédicat «MAN» en faisant de «y» l'objet indirect: *j'ai de l'affection pour cet endroit*. Comme tous les prédicats nominalisés, l'objet est dans ce cas un nom abstrait, de la catégorie des noms de sentiments.

(a) 2: il y a amalgame entre les deux constituants prédicatifs: la réalisation morphologique du prédicat complexe est un verbe de la classe I, «x» étant son sujet et «y» son objet: *j'affectionne cet endroit*.

(b) point de vue déterminé par *être*: le sujet syntaxique est toujours l'argument noté par «y».

(b) 1 il n'y a pas d'amalgame entre les deux constituants prédicatifs: dans ce cas le prédicat «MAN» est réalisé par un adjectif et l'argument «x» devient un complément au datif: *il m'est très désagréable de devoir partir*.

(b) 2 les deux constituants prédicatifs sont amalgamés: le prédicat complexe est réalisé par un verbe de la classe II, qui prend l'argument «x» comme complément au datif: *ta proposition lui agréa / le spectacle nous a plu*.

C'est donc parce que la relation sentimentale entre un sujet et un objet est fondamentalement une relation de type *avoir / être* que son expression peut être indifféremment orientée du sujet vers l'objet ou de l'objet vers le sujet. Dans ce cas, si le prédicat est réalisé comme verbe, il appartiendra à la classe de *plaire*, classe qui présente effectivement des propriétés inverses de celles de *aimer*. Cette relation de symétrie inverse se manifeste en particulier par le fait que, dans une bonne partie de ses emplois, *aimer* ne s'emploie pas couramment au passif et se trouve remplacé dans cet usage par *plaire*. Par exemple, si le passif usuel de (96) est bien (97):

(96) *Ses élèves aiment beaucoup Marie*

(97) *Marie est très aimée de ses élèves*

on ne peut pas dire que (99) soit en usage comme passif de (98), auquel il sera bien plus naturel de faire correspondre (100):

(98) *Tout le monde a aimé ce plat*

(99) *? Ce plat a été aimé de tout le monde*

(100) *Ce plat a plu à tout le monde.*

De même que le sujet syntaxique des verbes de la classe I, l'objet indirect des verbes de la classe II peut demeurer non exprimé, à la différence de ce qui se passe avec l'objet direct des verbes de la classe III:

(101) *Ce chef d'État est très aimé*

(102) *Son discours a déplu*

(103) **Le pianiste a irrité*

Mais l'existence d'un «expérimenteur» indéterminé est néanmoins implicite dans les énoncés tels que (101) ou (102), comme le prouve l'interprétation de l'adverbial *en général* en (104) et (105):

(104) *En général, ce chef d'État est très aimé*

(105) *En général, son discours a déplu*

qui signifient respectivement que «ce chef d'État est très aimé de la plupart des gens», et que «son discours a déplu à la plupart des gens». Alors que si un verbe de la classe III a un sujet humain, l'action de celui-ci peut

être interprétée comme intentionnelle, il n'en va jamais ainsi des verbes de la classe II, comme le montre le contraste entre (106) et (107):

(106) *L'orateur a délibérément scandalisé l'auditoire*

(107) **Le chanteur a délibérément plu au public*⁽³⁶⁾.

Reste à déterminer quels rôles sémantiques assument les arguments de toutes les constructions ayant la formule (95) comme structure conceptuelle: le premier argument du prédicat principal, «SENT», est assez bien nommé par une tradition récente «expérimenteur». Ensuite les choses se compliquent: le second argument est, selon l'orientation qu'on donne à la relation et la réalisation morphologique du prédicat complexe, thème pour le prédicat principal et lieu pour le prédicat secondaire, «MAN». Finalement, si on donne à la formule (48) ci-dessus la forme générale suivante:

(108) <CAUSE (p > (ETRE DANS ETAT, x)) -

on s'aperçoit qu'il n'y a rien de commun entre la structure conceptuelle des verbes de la classe III et celle des verbes des classes I et II. D'où la question: pourquoi prend-on si souvent les classes II et III pour équivalentes, et les classes I et III pour symétriques inverses l'une de l'autre? C'est que les prédicats secondaires qui font la spécificité des classes I et II d'une part, III de l'autre, à savoir: MAN pour I et II, ETAT pour III peuvent l'un et l'autre devenir arguments du même prédicat principal SENT, ce qui syntaxiquement veut dire être réalisés sous forme d'un nom abstrait complément d'un verbe opérateur comme *éprouver* ou *ressentir*⁽³⁷⁾. Mais à la différence de la haine que je ressens, qui est nécessairement en même temps que ma haine la propriété de son objet, mon irritation s'ar-

(36) Il est vrai que les adjectifs correspondant aux verbes de la classe II ont un comportement un peu plus compliqué: on peut très bien avoir *Pierre a été délibérément odieux*, alors qu'on n'aura pas: **Pierre m'a été délibérément odieux*. Ce contraste se comprend facilement: une simple qualité (*être odieux*, *être gentil*) peut toujours être visée comme acte en puissance, d'où la possibilité d'énoncés tels que: *Pierre a été délibérément impoli / odieux / désagréable avec sa voisine*. Mais s'il s'agit d'une propriété phénoménale (*être odieux-à*) celle-ci est à la fois et indissociablement manière d'être de y et manière d'avoir de x, ce qui explique qu'elle ne puisse jamais s'actualiser comme puissance de l'un plutôt que de l'autre.

(37) Je laisse ouverte la question de savoir s'il faut alors parler d'arguments ou de pseudo-arguments, hésitation évidemment liée à l'ambiguïté même de la notion de «nom prédicatif» ou encore à la question de savoir si et dans quelle mesure exacte on est fondé à séparer le verbe opérateur du complément nominal dans les expressions du type *éprouver de la haine*.

rête à moi, et n'a pas d'«autre côté», même lorsqu'elle est dirigée contre quelque chose ou quelqu'un.

De manière ultime, la différence fondamentale entre verbes de sentiments (classes I et II) et verbes causatifs d'états (classe III) comporte deux aspects: le rapport d'un sujet à ses états peut se décrire comme une manière pour le sujet d'être en soi-même (littéralement: dans ses propres états). Si ce rapport comporte une relation avec l'extérieur, celle-ci est une relation causale (avec la cause qui met le sujet dans tel ou tel état). Cette relation causale est prévue dans la structure conceptuelle du prédicat, mais sa mention est toujours facultative. Le rapport d'un sujet à ses sentiments doit au contraire se décrire comme une certaine manière pour un sujet d'avoir en soi (de sentir) un objet ou comme une certaine manière pour un objet d'être dans (d'être senti par) un sujet. Les sentiments impliquent donc de toute nécessité un objet, que les états n'impliquent pas, et ils sont dans le sujet au lieu que le sujet est dans ses états. Cette dernière différence se présente bien comme une inversion, et c'est seulement si c'était la seule différence, qu'on pourrait dire que les classes I et III sont symétriques inverses l'une de l'autre. En réalité, l'inversion simple du rapport de *être dans* à *avoir en soi* se manifeste quand on passe de *être dans une grande irritation* à *éprouver une grande irritation*. Mais cette dernière construction présente encore cette différence foncière et irréductible avec *éprouver une grande haine* qu'elle est complète du point de vue argumental, alors que la haine est aussi absolument indissociable de son objet qu'elle l'est de son sujet.

Université de Lille III.

Danièle VAN DE VELDE

BIBLIOGRAPHIE

- BELLETTI A. et RIZZI L., 1988 «La Thêta-théorie et le Principe de Liage» in *Lexique 7, Lexique et Syntaxe en Grammaire Générative*, PUL, Lille.
- JACKENDOFF R., 1972 *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- JACKENDOFF R., 1976 «Toward an Explanatory Semantic Representation», *Linguistic Inquiry* vol. 7.
- JESPERSEN O., 1924, *Philosophie de la Grammaire*, traduction française 1971 Paris, éditions de Minuit.
- LEGENDRE G., 1989, «Inversion With Certain French Experiencer Verbs», *Language*, 65.4.
- LEVIN B. et RAPPAPORT M., 1986, «The Formation of Adjectival Passives», *Linguistic Inquiry* vol. 17.

- MAC CAVLEY NORIKO A., 1976 «On experiencer causatives» in *Syntax and Semantics* vol. 6.
- ROSWADOWSKA B., 1988 «Thematic Restrictions and Derived Nominals», *Syntax and Semantics*, vol. 21.
- RUWET N., 1972 «A propos d'une classe de verbes 'psychologiques'» in *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, éditions du Seuil.
- RUWET N., 1994 «Etre ou ne pas être un verbe de sentiment», *Langue Française* n° 103.
- VAN DE VELDE D. *Le spectre nominal: des noms de matières aux noms d'abstractions*, à paraître aux PUL, Lille.
- ZUBIZARRETA M.-L., 1992, «The lexical Encoding of Scope Relations among Arguments» in Stowell T. et Wehrli E., *Syntax and the Lexicon, Syntax and Semantics*, vol. 26.

